

LES RISQUES NATURELS

Les Tempêtes et orages violents

Orages, fortes précipitations, vents violents, tempêtes sont des phénomènes météorologiques qui peuvent évoluer dangereusement et se manifester dans notre région avec des vents supérieurs à 90km/h, pouvant atteindre des conséquences graves sur les personnes et sur les biens.

Les dangers sont multiples, et de deux ordres :

Les effets mécaniques (vent, éboulements, projections, chutes d'arbres, de tuiles...)

Les effets thermiques (froid, humidité...).



En cas de tempête

Avant :

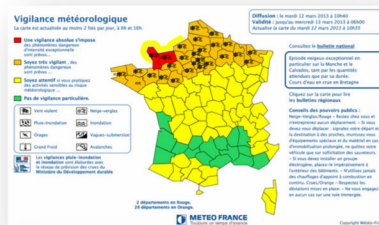
- Consulter régulièrement les bulletins et la carte de vigilance « météo » (www.meteo.fr) et connaître les comportements adaptés.
- Rentrer à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés (table de jardin, parasol,...). Projetés par le vent, ils pourraient être dangereux.
- Rentrer dans un abri en dur.
- Fermer les portes et les volets.
- Rentrer les bêtes et le matériel.
- S'éloigner des bords de mer et des lacs.
- Annuler les sorties en mer ou en rivière.
- Arrêter les activités de plein air et les chantiers. Rassembler le personnel.
- Mettre les grues en girouette.

Pendant :

- S'informer du niveau d'alerte, des messages météo et des consignes des autorités.
- Se déplacer le moins possible (si vous êtes en voiture : rouler lentement). Rester chez soi est la meilleure des protections.
- Débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision.

Après :

- Continuer à s'informer du niveau d'alerte, des messages météo et des consignes des autorités.
- Réparer ce qui peut l'être sommairement (toiture notamment).
- Couper les branches et les arbres qui menacent de s'abattre.
- Ne pas toucher aux câbles électriques tombés à terre.



**Vent violent
Orage**

Météo France couvre ces dangers par une vigilance météo:
- **En cas d'alerte Orange**, de vents compris entre 100 et 130 km/h sont prévus, soyez très vigilant.
- **En cas d'alerte Rouge**, le vent souffle à plus de 130 km/h, une vigilance absolue s'impose.

Rappel des Consignes

